



Réunion n°1 du 17/12/09

Agenda 21 du Lycée Bourdelle Montauban

Midi-Quercy

- 1 – Le CPIE Midi-Quercy
- 2 - Développement durable et Agenda 21
- 3 - Agenda 21 d'Etablissement Scolaire
- 4 - Exemple d'actions Agenda 21 de lycées
- 5 - Méthode et outils Agenda 21



Dessin François Foyard pour l'ARPE Midi-Pyrénées



Midi-Quercy

Le CPIE MIDI-QUERCY

- Association Loi 1901, créé le 10 Mars 1998, à l'initiative de la commune de CAYLUS (82), pour la gestion d'un écomusée
- Labellisée C.P.I.E. par l'Etat en 2006 : « Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement »
- En 2008 : 88 CPIE en France et une UNCPIE reconnue d'utilité publique



**20 % de la population consomme 80 % des ressources
planétaires non renouvelables
- alors qu'à l'opposé 20 % se contente de seulement
1 % de ces richesses planétaires...**



La température de la planète pourrait augmenter de 2 à 5 °C et les eaux monter de 1 m d'ici à 2100.



An aerial photograph of a dry, eroded landscape. The terrain is characterized by deep, winding gullies and ridges, with a reddish-brown soil color. Sparse, low-lying vegetation is scattered across the landscape. The background shows a range of low mountains under a clear sky.

**En un siècle, la planète a perdu 80 % de ses forêts
d'origine.**

**24 % des espèces de mammifères et 12 % de celles
des oiseaux sont menacées de disparition.**

**1 personne sur 3 n'a pas accès aux énergies.
Dans 20 ans, la demande aura augmenté de 65 %.
D'ici 2050, les réserves mondiales connues de pétrole
seront épuisées.**



10 pays se partagent 60 % des réserves d'eau douce
1 personne sur 5 ne dispose d'aucun accès à l'eau potable
30 000 morts chaque jour liées à une eau impropre
1 personne sur 2 sans assainissement



**En France : 360 kg de déchets OM
produits par an / habitant**

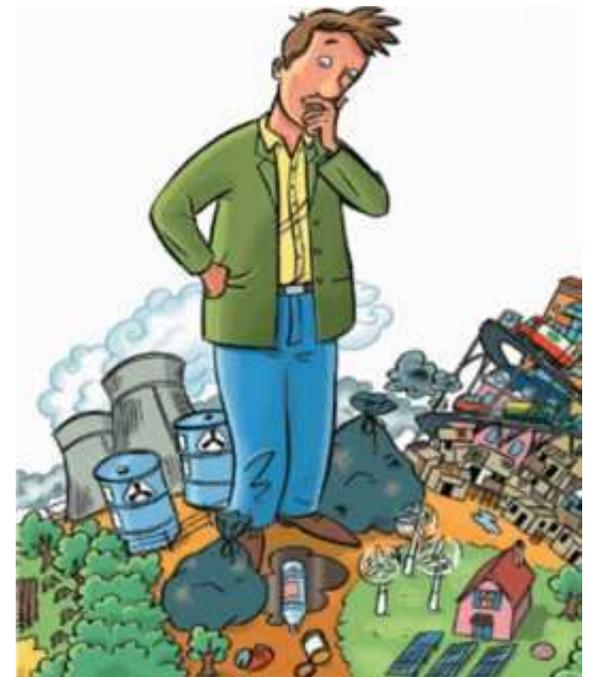


Les enjeux du Développement Durable

- 6,8 milliards d'individus sur la planète en 2009
→ **9 milliards en 2050 ;**
- **+ de 20%** la capacité de la terre à subvenir à ses besoins.
- **l'alimentation et l'agriculture → 10 milliards d'humains.**

Enjeux majeurs :

**Meilleure utilisation et répartition
des ressources**

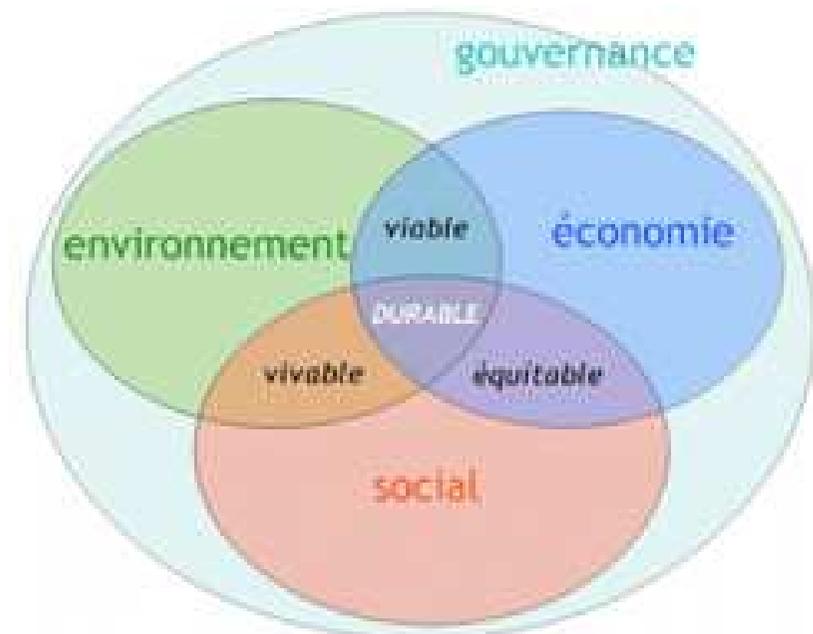


Qu'est ce que le Développement Durable ?

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

- Le rapport Brundtland a défini en 1987 le développement durable : « Répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

- Il repose sur 4 piliers :



Historique du Développement Durable

Dans le monde...



Rapport Meadows
Les Académistes du Club de Rome préviennent la croissance 0

1971

1972

1980

1987

1992

1994

1995

1998

1999

2002

2003

2004

Rapport Brundtland...
...Commandé par les Nations Unies :
le développement durable est défini.

Johannesburg : 2^e conférence mondiale
des Nations Unies sur l'environnement
Bilan Rio de Janeiro à 10 ans.

Stockholm : 1^{re} conférence mondiale
des Nations Unies sur l'environnement
Connexion des notions d'environnement
et de développement, l'éco-développement est né.

Rio de Janeiro : 2^e conférence mondiale
des Nations Unies sur l'environnement "Sommet Planète-Terre"
113 États s'engagent en faveur du développement durable.

En Europe...



Traité de Maastricht
Mise en place du marché unique européen et de la citoyenneté européenne, intégration de respect de l'environnement.

1992

1993

1994

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

Convention d'Aarhus...
...sur l'accès et la participation du citoyen
au processus décisionnel.

Stratégie Européenne
du DD

Charte d'Aalborg
350 municipalités s'engagent à l'issue de la Conférence des villes
européennes en faveur des villes durables.

Traité d'Amsterdam
Intégration du développement durable
dans les objectifs communautaires.

En France...



Création du Ministère...
...de la protection de la nature
et de l'environnement.

1971

1976

1979

1981

1983

1985

1995

1999

2002

2003

2004

Loi relative au renforcement
de la protection de l'environnement
dite loi Barnier

Loi sur l'eau
Loi sur les déchets

1^{re} loi relative
à la protection de la nature
introduit les études d'impact et l'évaluation.

Adoption
de la **Stratégie Nationale de**
Développement Durable

Dispositif législatif
d'intégration du développement durable

- Loi d'Orientation et d'Aménagement Du Territoire (LOADT)
- Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU)
- Loi relative à la démocratie de proximité

Charte de
l'Environnement
Adossée
à la Constitution

La Conférence de Rio - 1992

- Agenda 21, Déclaration de Rio et Déclaration sur les principes relatifs aux forêts

- Signés par 182 États

- 27 principes :

- « L'Homme est au centre des préoccupations relatives au DD.(...) »

- coopération,
- participation,
- diversité culturelle,
- prévention,
- précaution,
- responsabilité,
- équité...



- [Discours d'une jeune fille de 12 ans originaire du Canada en séance plénière](#)

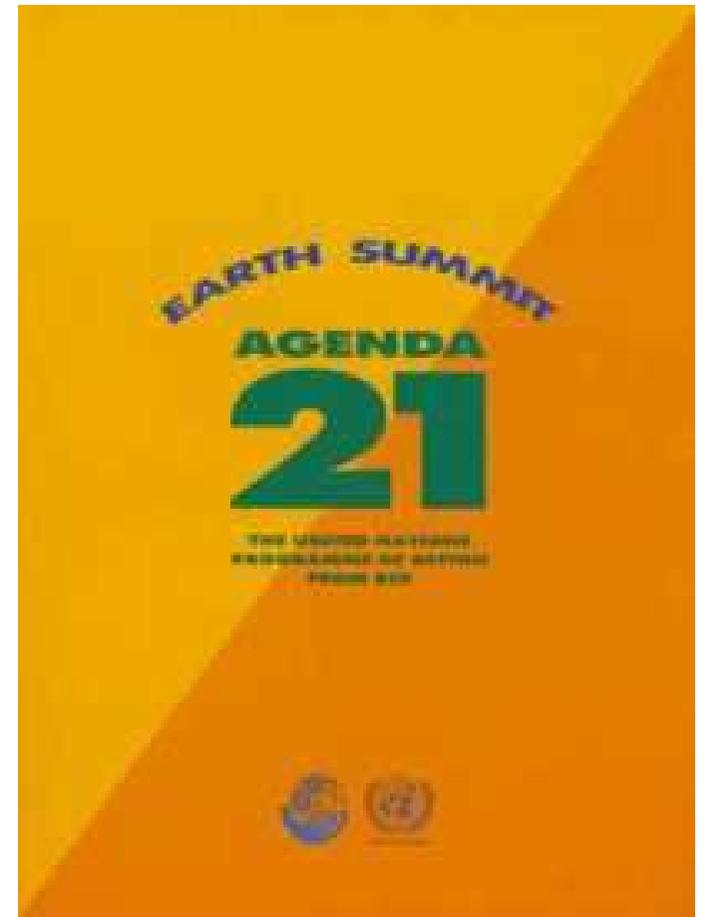
L'Agenda 21 Planétaire

- Adopté au sommet de Rio, en juin 1992

= **Programme d'actions** pour le XXIème siècle

- Repose sur :

- la lutte contre les inégalités,
- la préservation de l'environnement,
- une utilisation aussi économe que possible des ressources naturelles.



L'Agenda 21 Local

- **Agenda** = ce qui doit être fait
21 = pour le 21^{ème} siècle
Local = sur un territoire
- **Chapitre 28 de l'Agenda 21 planétaire**
- **A l'échelle d'une collectivité territoriale,**
- **Programme d'actions de développement durable.**

- **Dans le monde :**
 - **1997** : 1800 Agenda 21 locaux
 - **2002** : 6416 Agenda 21 locaux (80 % en Europe)
- **En France en 2009 :**
 - 433 Agendas 21 locaux délibérées
dont 72 en Midi-Pyrénées



Pourquoi lancer un Agenda 21 d'établissement scolaire ?



Pour la collectivité

- Economies
- Formation d'écocitoyens
- Concertation locale et mise en cohérence avec des Agendas 21 locaux
- Gouvernance territoriale
- Partenariat



Pour l'académie

- Application des circulaires EDD
- Intégration du DD dans les enseignements
- Sensibiliser et former au DD



Pour l'établissement scolaire

- Projet d'établissement engagé dans une démarche DD
- Implication de la communauté scolaire
- Des actions en lien avec l'enseignement
- Mise en cohérence de savoirs, savoir-être et savoir-faire
- Mémoire des actions de l'établissement

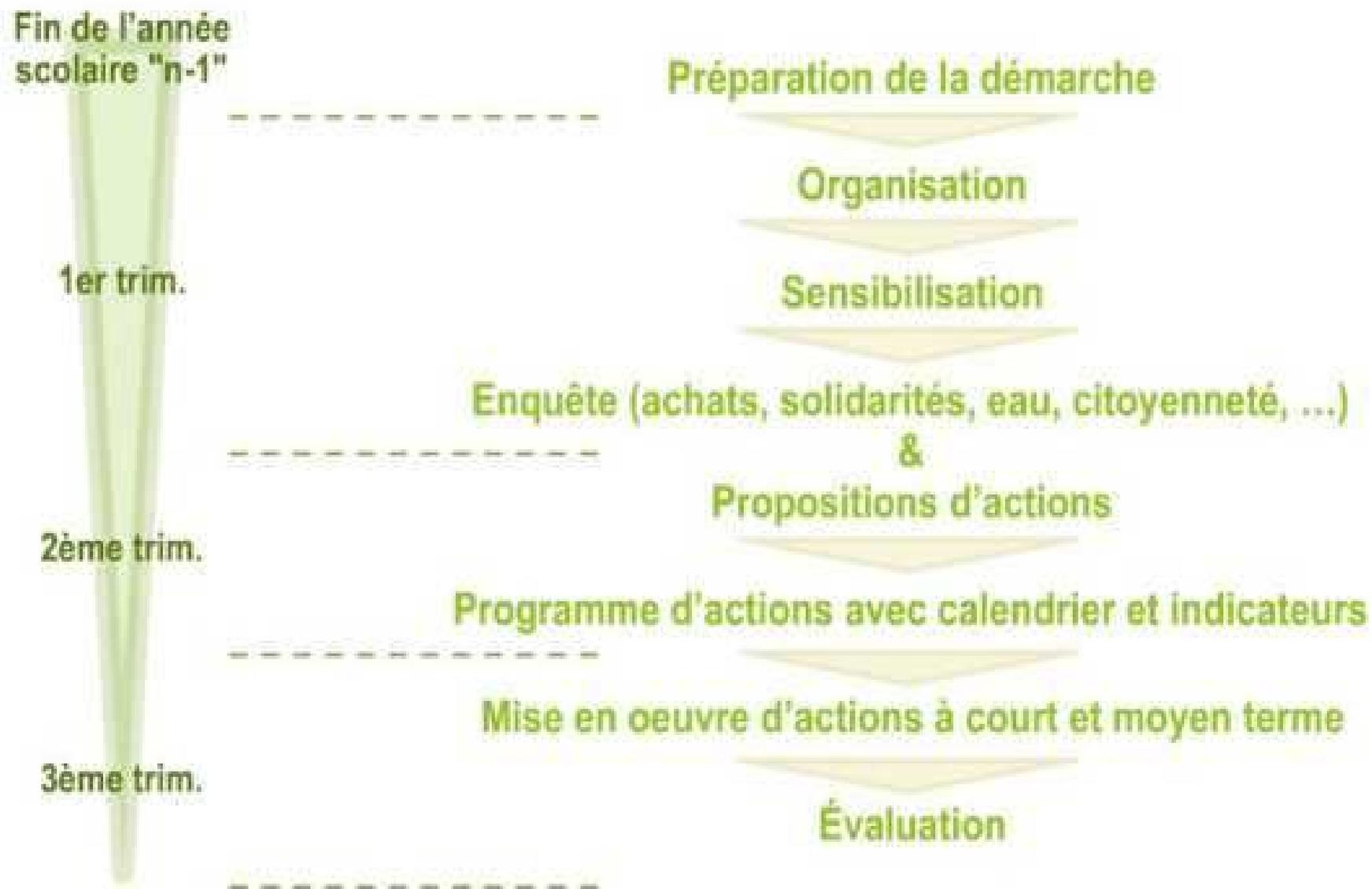
Agenda 21 au lycée l'outil méthodologique



www.arpe-mip.com

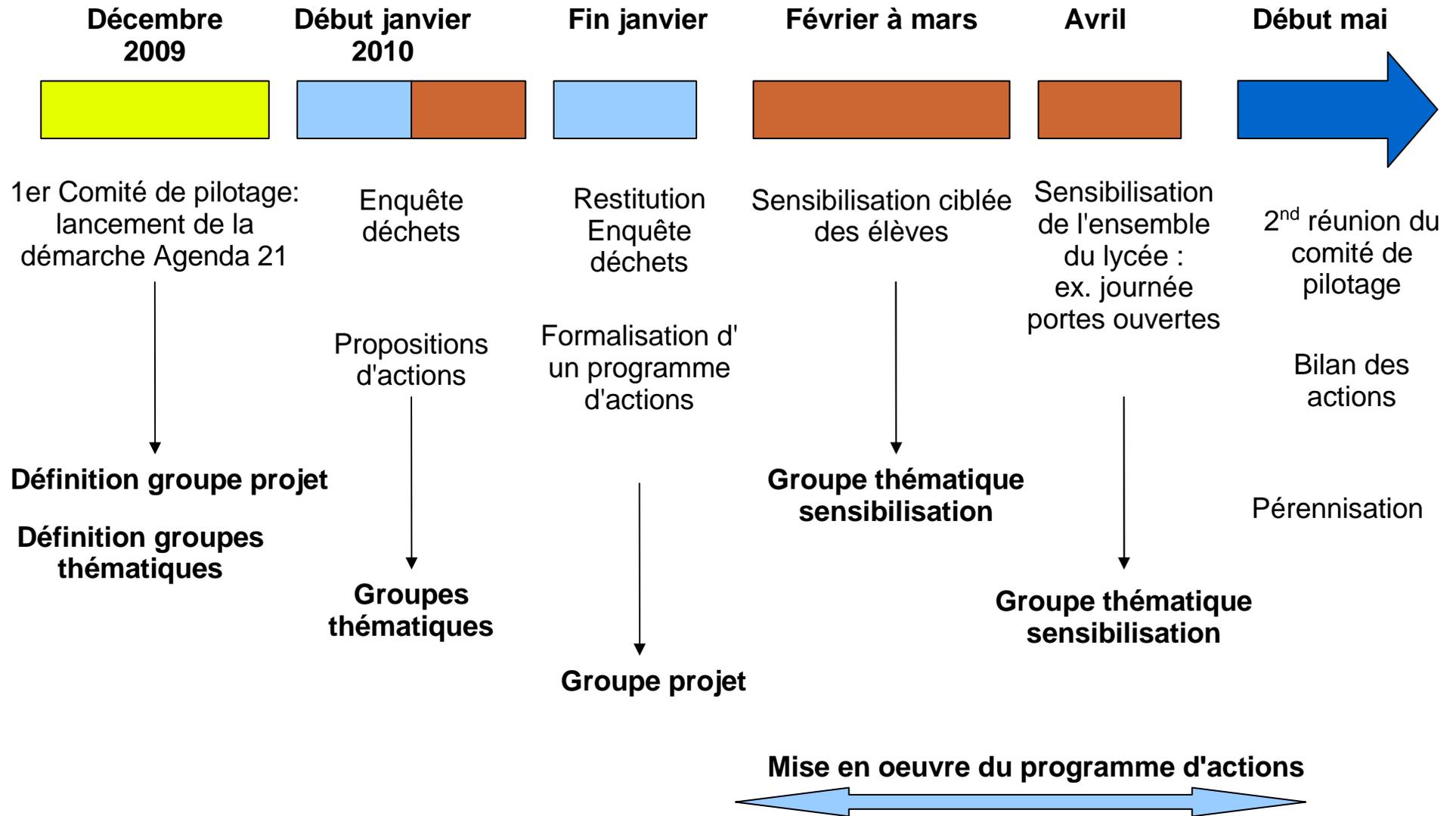


Méthodologie Agenda 21 établissement scolaire



Lycée Bourdelle Montauban

Echéancier prévisionnel des actions : 2009-2010





Étape 1 : L'ORGANISATION



L'organisation humaine

Le chef d'établissement



Voici le schéma global de l'organisation humaine de la démarche. Pour en savoir plus sur le rôle de chacun, cliquez sur les cadres verts.

Le groupe projet
« Le coordinateur »



Les personnes ressources
« les informateurs au sein du lycée »

Les groupes thématiques
« les opérateurs »

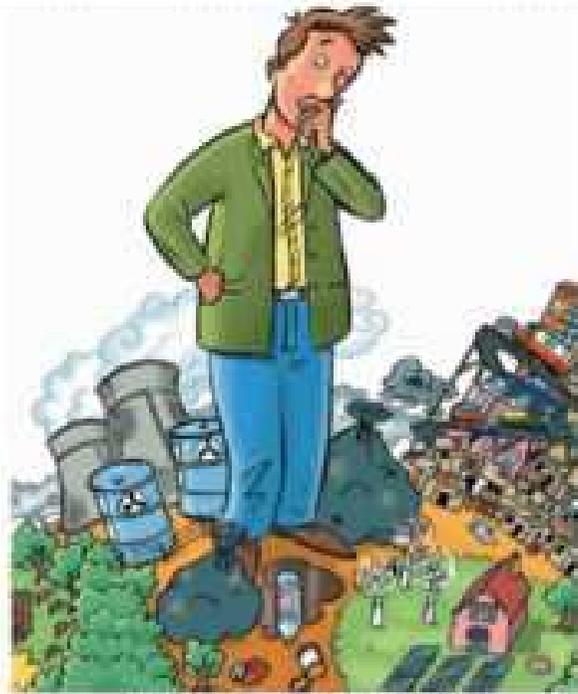
Les acteurs du territoire
« les informateurs en dehors du lycée »

Outils et moyens pédagogiques

- **Affichage pour les réunions,**
(réfectoire, salle des professeurs, foyer, CDI, ateliers, exploitation, cuisines, salles de classe...),
- **Communication mail par groupes thématiques,**
 - **Relevés de conclusion,**
- **Le réseau informatique du lycée, le site internet du lycée,**
 - **Le journal interne du lycée,**
 - **La presse locale,**
 - **Mémo participation,...**

"Mémo" participation

AGENDA 21 AU LYCÉE



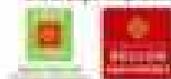
© 2004 François Bourd pour l'ADEP Midi-Pyrénées

RÉUNION D'INFORMATION

Le mardi 25 septembre de 16 à 18 heures,
Salle du conseil

Objet : Présentation du nouveau dispositif
de tri des déchets

www.agpe-midi.com

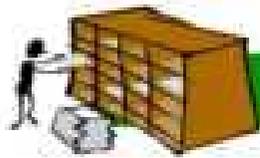


Toutes les catégories d'acteurs de la communauté scolaire et extrascolaire ont-elles été associées à la réunion d'information pour le lancement du projet ?

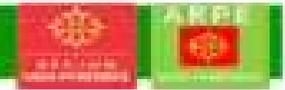
	Oui	Non
Les élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel technique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel administratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents d'élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les collectivités locales (et organismes rattachés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les associations d'éducation à l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le groupe projet est-il composé de représentants de chaque catégorie d'acteurs de la communauté scolaire et extrascolaire ?

	Oui	Non
Les élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel technique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel administratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents d'élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les collectivités locales (et organismes rattachés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les associations d'éducation à l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Étape 2 : LA SENSIBILISATION



L'objectif est de sensibiliser les élèves mais aussi l'ensemble du personnel aux enjeux et aux impacts environnementaux d'un lycée.

La sensibilisation doit se faire en début de démarche afin de préparer le terrain, et continue tout au long de l'année scolaire : « piqûres » de rappel aux anciens et sensibilisation des nouveaux arrivants (élèves comme adultes).

Nous proposons en particulier des outils pour mener à bien cette étape : les « Modules de sensibilisation » (ARPE) et le « Test de l'empreinte écologique » (WWF suisse). Accédez à ces outils et à leur présentation en cliquant sur les liens ci-dessous.

Pour être le plus efficace possible, les outils de sensibilisation doivent être mis à disposition de tous dans les endroits clés du lycée : CDI, salles informatiques, salle des professeurs...

Pour évaluer la sensibilisation nous vous proposons un « mémo » grâce auquel vous pourrez vous assurer d'avoir respecté toutes les étapes de cette phase.

Pour une meilleure organisation, vous pouvez élaborer un programme d'actions spécifique à la « sensibilisation » (voir "Étape 4 : Programme d'actions").

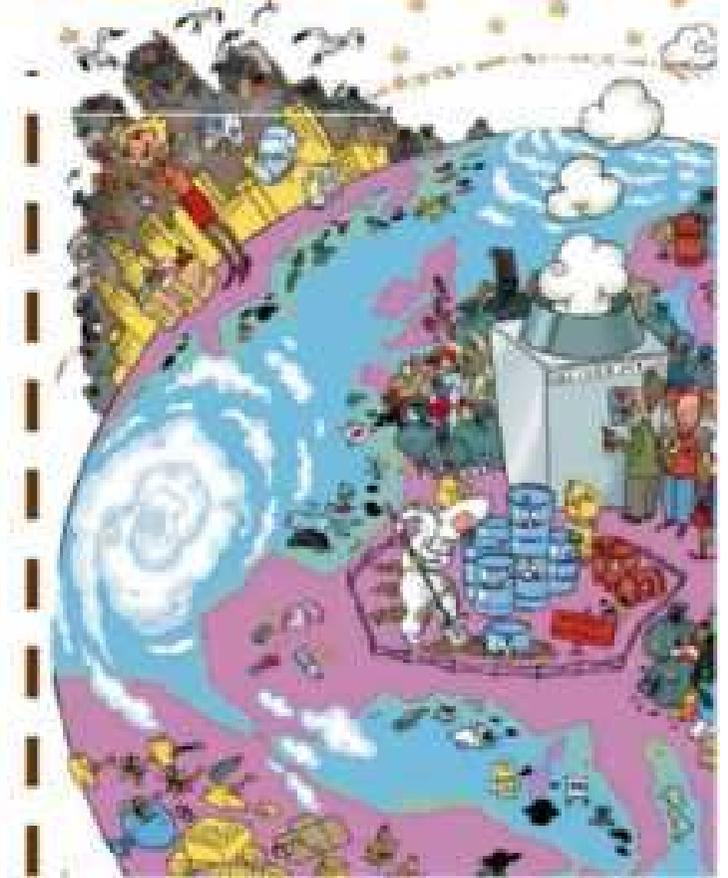
Les modules de
sensibilisation

Le test de
l'empreinte
écologique

Mémo
sensibilisation



— LE MODULE DE SENSIBILISATION —
DÉCHETS





Les déchets : définitions et chiffres clés

● Qu'est-ce qu'un déchet ?

C'est un « bien [...] abandonné, ou que son détenteur destine à l'abandon. »

Code de l'environnement art. L 541-1

● Les principales catégories de déchets :

- Les déchets non dangereux (qui ne présentent pas de risque direct pour l'homme ou l'environnement) : ce sont les déchets ménagers (et assimilés) ;
- Les déchets dangereux (qui présentent un risque direct pour l'homme ou l'environnement) ;
- Les déchets inertes (déchets qui ne s'altèrent pas dans le temps : ciment, tuiles, briques, sable...);
- Les déchets ultimes (déchets que l'on ne peut plus valoriser davantage).

● La production de déchets en France ?

- 849 millions de tonnes en 2004 ;
- 360 kg d'ordures ménagères/an/habitant (1kg par jour), soit l'équivalent d'une poubelle de 3 étages.

(source ADEME)



Les déchets d'emballages ménagers représentent plus de 5 millions de tonnes soit 25% du poids de notre poubelle (soit 75kg sur les 360 kg/hab. et par an) et environ 35% en volume.

(source ADEME)



Que dit la réglementation sur les déchets ?

Les grands principes :



- Le **producteur** (le lycée par exemple) est responsable de ses déchets jusqu'à leur élimination finale ;
- La priorité doit être donnée à la **réduction de la production des déchets** par :
 - la réduction à la source, - le réemploi, - le recyclage ;
- Les circuits d'élimination des déchets doivent être transparents ;

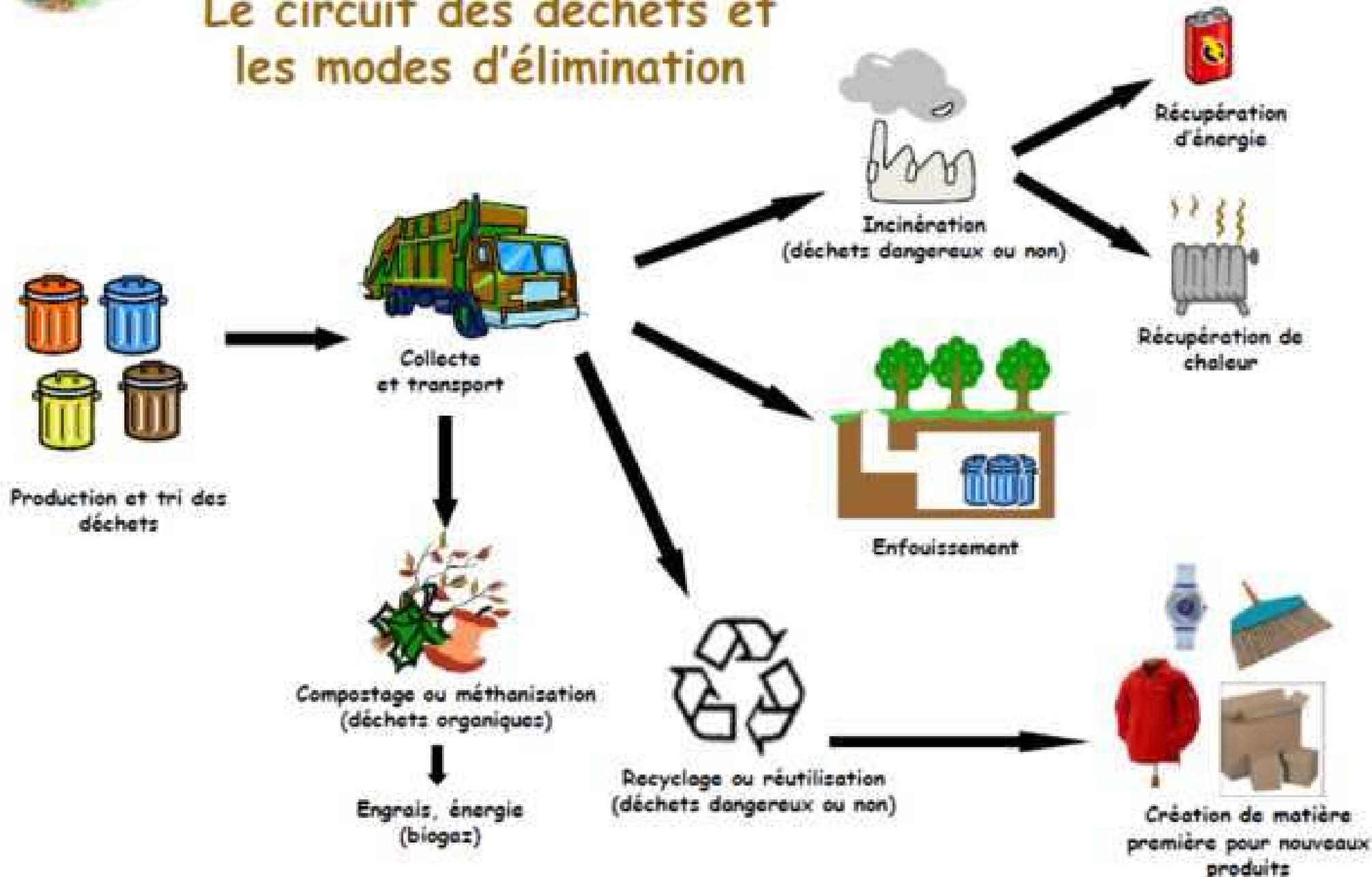
Sont interdits :

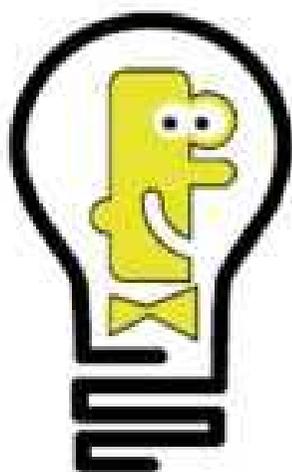


- L'abandon ;
- Le **brûlage** en dehors d'installations autorisées ;
- Les **rejets dans le réseau d'eaux usées** ;
- **Certains mélanges** : séparation obligatoire des huiles usagées, des déchets dangereux...
- La mise en décharge de déchets pouvant être traités ou valorisés (seuls les déchets ultimes sont acceptés) ;



Le circuit des déchets et les modes d'élimination





**Si le tri est essentiel,
la meilleure solution
est de produire moins de déchets.**

Etape 3 :

ENQUÊTE

Fiches enquête

Pour chaque thématique, les "fiches enquête" vont vous permettre d'identifier les enjeux, les objectifs, les ressources utiles, et les informations à recueillir.

Ce sont également des supports pour collecter et analyser les informations et pour proposer des actions d'amélioration.



1. Les étapes à suivre lors de l'enquête

1.1. État des lieux

Recenser tous les déchets produits au lycée.

Identifier leur nature (dangereux ou non dangereux).

Identifier si possible la quantité produite.

Identifier leur mode d'élimination (incinération, enfouissement, recyclage).

1.2. Propositions d'actions et suivi :

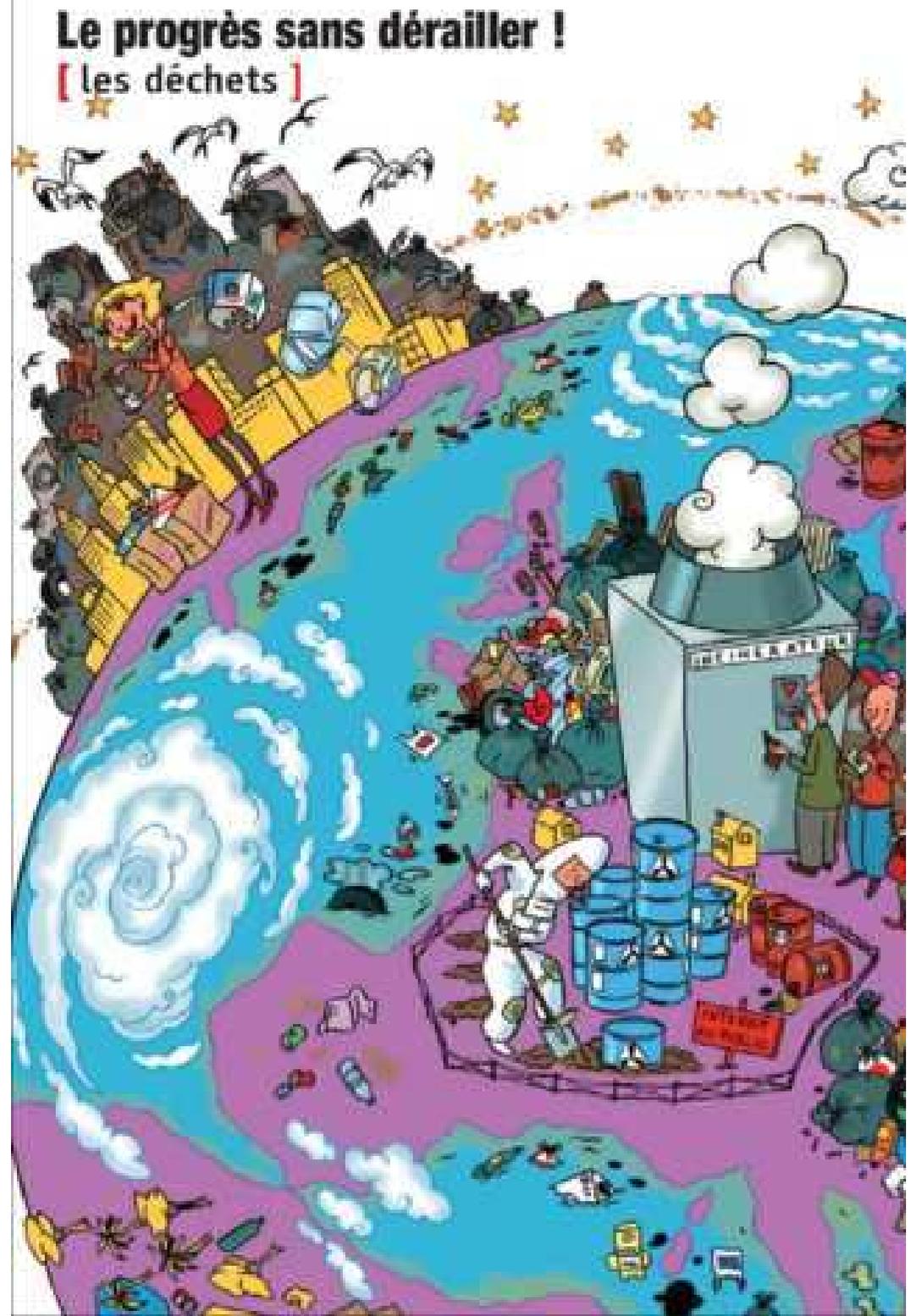
Proposer des actions à court, moyen et long termes permettant :

- de produire moins de déchets
- de recycler davantage les déchets produits
- d'éliminer les déchets dangereux dans les bonnes filières

Suivre l'évolution des volumes/quantités de déchets triés par rapport aux déchets mélangés.

Proposer des outils de suivi (indicateurs) pour mesurer l'efficacité et l'évolution de ces actions.

Présentation du diagnostic déchets



Agenda 21 au lycée l'outil méthodologique



www.arpe-mip.com



Propositions d'actions et suivi

Rappel des objectifs : Réduire la production de déchets au lycée; Développer la valorisation des déchets produits

	Améliorations proposées	Indicateurs de suivi
Actions à court terme	<p>Exemple : Evolution des déchets d'emballages effectivement recyclés sur les 3 ou 4 dernières années, en volume ou en coût.</p> <p>Volume de papier collecté</p> <p>Volume de déchets dangereux = bonne filière d'élimination.</p> <p>Vous pouvez aussi évaluer l'efficacité des opérations de sensibilisation menées au sein du lycée (par exemple en comptabilisant le nombre de participants).</p>	
	<p>Exemple : Réduire les déchets à la source à la cantine en plaçant le pain en fin de chaîne de distribution des repas.</p>	Economies de pain réalisées
	<p>Exemple : Organiser localement la visite d'un centre de tri des déchets pour sensibiliser les nouveaux arrivants et le personnel.</p>	Calcul des participants en fonction du nombre de nouveaux arrivants (en pensant à toutes les catégories d'acteurs)
	<p>Exemple : Faire intervenir des ambassadeurs de tri de la communauté de communes pour la mise en place du tri et la sensibilisation de la communauté.</p>	Nombre de campagnes de sensibilisation et/ou de participants

Programme d'actions "Déchets"

OBJECTIFS :

Objectif(s)	Action(s)	Sous actions	Responsable (s)	Délai(s) de réalisation	Etat de réalisation	Indicateur(s)

Un exemple d'actions sur les déchets dans le cadre d'un Agenda 21 d'établissement scolaire

LYCEES GUY DE MAUPASSANT – DESCARTES A FECAMP (1500 élèves (général et technologique) et 585 (professionnel) :

Objectif 1 – Informer et sensibiliser sur le tri :

- mise en place du tri du papier
- adaptation des chariots d'entretien
- affichage sensibilisation élèves

Objectif 2 – Connaître les déchets :

- visite de déchetterie et de centre de tri
- séances d'informations auprès des élèves
- formation d'assistant pédagogique sur le tri

Objectif 3 – Réduire et optimiser la consommation de papier :

- développer la communication interne par voie électronique
- généraliser les impressions Recto Verso
- mise à disposition de feuilles de brouillon dans les classes

Objectif 4 – Développer le tri sélectif :

- mise en place de filière de récupération
- mise en place de récup. de piles usagées
- affichage sensibilisation élèves

Objectif 5 – Sensibiliser et mettre en pratique les enjeux du DD :

- constitution d'équipe volontaire TPE , PPCP : réflexions problématiques DD
- campagne d'affichage et d'exposition sur le développement durable

Objectif 6 – Communiquer vers l'extérieur :

- présenter aux collègues les actions
- accueil auditeurs externes : partage expérience
- organisation d'événementiels : Semaine DD
- création de reportages vidéos sur actions DD



PROGRESSION DE LA DÉMARCHÉ AGENDA 21 SCOLAIRE AU LYCÉE



A chaque étape franchie, faites apparaître le symbole en cliquant sur le cache () et en le supprimant.

Échelle
de
progression





Midi-Quercy

Fin

Merci
de
votre
attention

